



Association Nationale de Retraités

Groupe Meurthe-et-Moselle

FLASH Info n° 9

12 / 12 / 2018

à l'attention des adhérents à l'ANR 54

paiement des cotisations par prélèvement automatique

Bonjour à tous,

Vous souhaitez vous simplifier la vie ?

Et nous la simplifier aussi ?

Dans ce cas nous vous recommandons **le prélèvement automatique** de votre cotisation ANR.

Rien de plus simple :

- vous nous envoyez un RIB,
- en retour un mandat SEPA vous sera envoyé pour vérification et signature,
- il sera à nous retourner dans l'enveloppe jointe.

Dès 2019 votre cotisation sera prélevée vers le mois de mars à une date qui vous sera communiquée en temps utile.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Merci d'avance de votre réponse

Cordialement

La trésorière ANR 54

Christiane PIERRE

1 allée Costes et Bellonte 54420 SAULXURES les NANCY

Tel : 03 83 21 91 33

e-mail : christ.pierre2@wanadoo.fr

NB : le montant des adhésions 2019 figure sur notre site à l'adresse

www.anr54.org/html/adherer.html